

le littoral atlantique.

Tel fut le prélude de la deuxième grande vague d'immigration. Entre 1815 et 1850, vinrent des îles Britanniques 800,000 personnes, dont la plupart de l'Irlande affamée. Ces contingents firent plus que doubler la population des colonies britanniques de l'Amérique du Nord en 1800.

### Le gouvernement responsable

Entre-temps, dans le Haut comme dans le Bas-Canada, la conduite arbitraire des gouverneurs, souvent contraire à la volonté des assemblées élues, suscitait des animosités. En 1837, il y eut deux révoltes de courte durée. Celle du Bas-Canada fut dirigée par Louis-Joseph Papineau, réformateur qui prétendait que plusieurs mesures prises par le Gouvernement britannique étaient injustes envers ses compatriotes de langue française. La révolte du Haut-Canada fut organisée par William Lyon Mackenzie, journaliste et homme politique, qui accusa le clan au pouvoir, ou coterie dite du "pacte de famille", de gouverner d'une manière contraire aux vœux de la nation. Bien que promptement réprimées, ces deux insurrections décidèrent les autorités à instituer une enquête sur l'administration de la colonie.

Le nouveau gouverneur, John Lambton, comte de Durham, fut chargé de cette enquête. Son rapport, déposé en 1839, fit époque dans le développement de la nation. Il recommandait l'union législative du Haut et du Bas-Canada et l'unification éventuelle de tout le territoire britannique de l'Amérique du Nord.

Il recommandait aussi l'octroi d'un gouvernement autonome aux colonies, c'est-à-dire un gouvernement présidé par un gouverneur qui, bien que nommé par Londres, n'agirait que sur l'avis d'un gouvernement responsable envers le peuple canadien.

L'union des deux Canadas, en 1841, donna suite à la première de ces recommandations. Le gouvernement responsable allait se faire attendre. En 1849, un autre gouverneur remarquable, lord Elgin, eut à sanctionner un projet de loi très controversé qui visait à accorder des indemnités aux personnes ayant subi des pertes pendant les troubles de 1837. Il rejeta les instances de l'opposition qui voulait que la question fût renvoyée au Gouvernement britannique, décida d'approuver la décision du cabinet, fondée sur les vœux de la majorité parlementaire et sanctionna la loi. Des scènes tumultueuses se déroulèrent à Montréal qui aboutirent à l'incendie de l'immeuble du Parlement. Le Colonial Office appuya la décision du gouverneur et, depuis lors, le principe du gouvernement responsable ne fut jamais sérieusement contesté au Canada.

### La Confédération

La révolution américaine avait divisé l'Amérique du Nord britannique. Au sud vivait un peuple indépendant et uni. Au nord, entre les postes établis pour la traite des fourrures sur la côte du Pacifique et les villages de pêcheurs, de cultivateurs et de bûcherons de la côte de l'Atlantique, s'étendait une série de colonies isolées dont le seul lien commun était l'allégeance à la Grande-Bretagne.



*Les Pères de la Confédération*

Vers le milieu du XIXe siècle, quelques chefs clairvoyants conçurent l'idée de réunir en une seule nation tous les groupes disséminés entre Terre-Neuve et l'île de Vancouver. Ce plan s'appuyait sur de solides raisons d'ordre économique et politique. Outre le projet de construction d'un chemin de fer qui relierait le littoral de l'Atlantique au Haut et au Bas-Canada, on envisageait la nécessité d'établir des relations entre les nouvelles colonies de l'Ouest et les régions plus développées de l'Est à des fins d'expansion mutuelle. On espérait aussi qu'une union économique et politique apporterait des avantages marqués à chacune des colonies. Mais l'argument principal résidait dans la conviction que seule une union transcontinentale pourrait prévenir les empiétements des États-Unis sur le Canada ainsi que l'annexion possible des colonies britanniques par la république voisine.

Les provinces Maritimes songeaient

déjà à se constituer en fédération et, en 1864, les gouvernements de la Nouvelle-Écosse, de l'île du Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick convoquèrent une conférence à Charlottetown pour étudier le projet. Les nouvelles provinces unies du Haut et du Bas-Canada sollicitèrent et obtinrent la permission d'y exposer leurs vues sur la fédération de toutes les colonies britanniques de l'Amérique du Nord. Cette conférence et les autres qui eurent lieu à Québec et à Londres, aboutirent à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 qui réunissait quatre provinces: Québec (Bas-Canada), Ontario (Haut-Canada), Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick. La nouvelle nation hérita de ses parties constituantes tous les pouvoirs nécessaires à son administration et il lui fut loisible de les exercer sous un régime fédératif approprié aux besoins de chaque région et de chaque groupe ethnique.

Ce n'est que quatre-vingts ans plus